

INFORMATION SUR LES EXEMPTIONS INTRAGROUPES EMIR

SOGELIFE a soumis au Commissariat Aux Assurances, autorité de régulation luxembourgeoise compétente, des demandes d'exemption à l'obligation d'échange de marge pour les transactions intragroupes, et, conformément à l'article 11(11) du règlement EMIR n°648/2012 et à l'article 20 du règlement délégué n°149/2013 de la Commission, nous vous informons que les exemptions suivantes s'appliquent aux contreparties intragroupes énumérées ci-dessous:

Contrepartie 1	Code LEI	Contrepartie 2	Pays	Code LEI	Relation entre les contreparties	Type d'exemption	Montant notionnel agrégé en EUR au 31 décembre 2023
SOGELIFE S.A.	549300G1P6577D6TH121	Société Générale Luxembourg	Luxembourg	TPS0Q8GFSZF45ZZFL873	SOGELIFE S.A. est une filiale détenue partiellement par Société Générale Luxembourg	Totale	110 863.57
SOGELIFE S.A.	549300G1P6577D6TH121	Société Générale Private Banking (Monaco)	Monaco	549300KUIHN585DKX254	SOGELIFE S.A. et Société Générale Private Banking (Monaco) sont des filiales détenues par Société Générale Luxembourg (respectivement partiellement et à 100%)	Totale	21 220 989.89

Données au 31.12.2023